



Au sommaire de ce numéro, notamment :

Qui se cache derrière les climato-sceptiques ? (par Greenpeace).....	2
Europe 2000 : pourquoi changer une stratégie qui perd (ATTAC France).....	2
A propos des expulsions locatives (par M-H Amiable).....	3
Agenda , Organisation d'Attac 92.....	5 et 6

L'euro dans les mains du FMI : une rupture historique

Soyons d'ATTAC pour 2010

Avez vous renouvelé votre adhésion ?

Faisons adhérer nos amis et connaissances

Adhérer, c'est déjà agir.

Adressez-nous vos réactions, vos commentaires, vos analyses, vos questions, vos réponses, vos coups de cœur, vos coups de gueule.

Sur ATTAC, sur l'actualité, sur une émission, un film, un livre. De trois lignes à une page.

N'attendez pas !

Le prochain numéro paraîtra début mai.

Ce numéro vous a intéressé ? Pensez à ceux qui n'ont que la télé ou la radio pour s'informer.

Diffusez, par courriel ou sur papier...

Si vous ne recevez pas ce journal par courriel, faites-nous connaître votre adresse internet, par un mél à president.attac92@attac.org

L'accord entre les dirigeants de l'Eurogroupe annoncé le 25 mars 2010, pourrait marquer une rupture historique dans la construction européenne. Pour la première fois les dirigeants européens appellent au secours le Fonds Monétaire International pour aider un pays de la zone euro, la Grèce.

L'accord est très imprécis sur les mécanismes de cette aide, et stipule qu'elle ne serait sollicitée « qu'en dernier ressort ». Mais **il s'agit d'un abandon majeur de souveraineté des capitales européennes**. Non contentes d'avoir renoncé à toute politique budgétaire européenne autonome; non contentes d'avoir confié le pouvoir monétaire à une Banque centrale européenne indépendante de tout contrôle démocratique; non contentes d'avoir dérégulé les marchés financiers et de laisser les fonds spéculatifs saigner à blanc les salariés, les PME, les services publics et maintenant les États eux-mêmes, **les autorités de la zone euro décident aujourd'hui de partager la responsabilité de la monnaie européenne avec le Fonds Monétaire International**. Ce dernier, largement contrôlé par les États-Unis, a toujours agi en fonction des intérêts de l'industrie financière internationale. C'est sans doute pour cela que les dirigeants européens, sur l'insistance d'Angela Merkel, ont accepté de lui confier les rênes. La BCE de M. Trichet n'aurait-elle pas donné assez de garanties de son orthodoxie financière ?

En même temps que les dirigeants de l'Eurogroupe prenaient cette décision, on apprenait que l'enquête ouverte par les autorités de régulation financière européenne sur la spéculation contre l'euro n'a donné aucun résultat : les régulateurs n'ont pas pu identifier les fonds spéculatifs qui attaquent la Grèce, et ont transmis le dossier ... aux services secrets [[« Dérivés : l'accès à l'information progresse »](#), *Les Échos*, 26-27 mars 2010] ! Déjà, le 16 mars dernier, les ministres des finances européens avaient renoncé à imposer aux fonds spéculatifs la simple obligation... de s'enregistrer. La **démission du pouvoir politique devant les spéculateurs** est véritablement indécente, au moment où se préparent partout, à commencer par la France, des plans de restrictions draconiennes dans les dépenses publiques et la protection sociale, pour satisfaire ces mêmes fonds spéculatifs qui ont provoqué la crise financière et l'aggravation des déficits publics !

Il n'y a qu'une manière de stopper cette descente aux enfers de l'euro, de l'Europe et des peuples européens, que le sort de la Grèce préfigure :

il faut taxer et réguler fortement les transactions financières, en commençant si nécessaire à l'échelle européenne. **Il faut aussi que les États puissent emprunter à faible coût auprès de la BCE**. Le FMI n'aura de légitimité à intervenir que le jour où, totalement réformé et démocratisé, il sera devenu une agence de l'ONU responsable de la stabilité financière et monétaire, ce bien public mondial.

Attac France, Montreuil, le 26 mars 2010

Un rapport de Greenpeace démontre qu'une entreprise américaine peu connue du grand public, Koch Industries, va jusqu'à surclasser ExxonMobil dans le domaine du financement des climato-sceptiques ces dernières années : de 2005 à 2008, les subventions attribuées par Koch aux groupes qui huilent la « machine à nier le dérèglement climatique » sont de 9,1 millions de dollars pour Exxon, contre 24,9 millions de dollars pour les fondations contrôlées par Koch. Koch Industries, dont le siège social est situé au Kansas, est un vaste conglomérat d'entreprises opérant principalement dans le secteur de la pétrochimie. Avec des revenus annuels estimés à 100 milliards de dollars, Koch Industries est présente dans près de 60 pays et emploie 70 000 salariés. La plupart des activités de cette multinationale sont méconnues du grand public, à l'exception de quelques produits commercialisés en France tels que les cotons DemakUP®, le papier-toilette Lotus® ou encore les textiles synthétiques Lycra®. <http://energie-climat.greenpeace.fr/qui-se-cache-derriere-les-climato-sceptiques-greenpeace-denonce-les-pratiques-de-koch-industries>

Europe 2020 : pourquoi changer une stratégie qui perd ? *Attac France*, Montreuil, 25 mars

Alors que la contrainte financière et budgétaire pèse de plus en plus sur les peuples européens, en tout premier lieu en Grèce et au Portugal, le Conseil européen doit lancer les 25 et 26 mars la stratégie *Europe 2020* proposée par la Commission européenne. Elle prolonge la stratégie de Lisbonne adoptée en 2000, qui affichait comme objectif de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010 ».

Dans le contexte de la crise financière et économique, la Commission est revenue à plus de modestie : il s'agit maintenant pour l'Europe de préserver ses positions dans le marché mondial, et non plus de viser le haut du podium. Il faut dire que le bilan de la stratégie de Lisbonne est catastrophique. D'inspiration résolument néolibérale, elle a contribué à plonger l'Europe dans la crise financière et économique. C'est ce modèle lui-même qui est responsable de la situation que nous connaissons aujourd'hui.

La crise économique a renforcé les inégalités et aboutit à de graves conséquences sociales. Le réchauffement climatique se poursuit. Le système économique menace d'épuisement les ressources naturelles. Pourtant, le modèle de développement n'est pas mis en cause. Il est juste repeint aux couleurs d'une croissance « verte, intelligente et inclusive », défendue par des lobbies patronaux tels que l'*European Round Table*. Trois grands axes structurent « Europe 2020 » : la « croissance intelligente », reposant sur une vaste réforme marchande des universités, une réforme de la gouvernance d'Internet et la création d'un « marché des services et biens en ligne » ; la « croissance verte », qui mise sur le développement du marché des biens et services « verts », et comprend la mise en place d'accords commerciaux bilatéraux de libre-échange et de propriété intellectuelle sur les technologies vertes avec les pays en développement ; la « croissance inclusive », qui reprend les termes de la politique sociale européenne : réforme des systèmes de protection sociale par la flexisécurité, l'allongement des années à travailler et la formation « tout au long de la vie ». Au-delà de ces changements, l'Union européenne se voit contrainte d'annuler ses discussions sur les objectifs en matière d'éducation, dans un contexte où des mouvements sociaux ont touché les universités en Allemagne et en Autriche, après la France, l'Italie, la Grèce l'année dernière.

Des objectifs en trompe-l'œil : les objectifs associés sont dans la continuité de ceux fixés en 2000 pour 2010. Ils sont formulés sur un mode incantatoire, afin d'égaliser les « progrès » des pays membres (le « benchmarking »), et mettre à l'index les pays mauvais élèves.

Comment la Commission prévoit-elle d'augmenter le taux d'emploi des 20 à 64 ans à 75 % (soit + 6 points), de réduire de 20 millions le nombre de pauvres (partant de 78 millions en 2009), de diminuer l'abandon scolaire de 15 % à 10 % et d'augmenter la part de la population ayant obtenu un diplôme universitaire à 40 % en 2020 (partant de 31% aujourd'hui) ?

Comment espère-t-elle porter les dépenses de recherche et développement à 3% (contre moins de 2% aujourd'hui) ?

Sont ajoutés les objectifs annoncés au sommet de Copenhague sur le climat : réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % par rapport aux niveaux de 1990 (ou de 30 % si les conditions sont « favorables »...) ; faire passer la part des sources d'énergie renouvelable à 20 % ; et accroître de 20 % l'efficacité énergétique. Des objectifs très en dessous du nécessaire, et qui sont surtout perçus comme des signaux de la compétitivité des technologies vertes européennes.

« **Business as usual** ». La crise économique et financière a porté les taux de chômage à des niveaux record, pendant que les profits financiers continuent à s'envoler, que les paradis fiscaux poursuivent leurs activités en toute tranquillité, et que la spéculation se déchaîne contre la Grèce et l'euro. De nombreux observateurs ont reconnu le rôle d'amortisseur de crise qu'a joué la protection sociale en Europe. Pourtant l'Union européenne s'appête à reconduire intégralement son parti-pris néolibéral :

- Miser tout sur la « compétitivité européenne » et les technologies vertes, censées apporter croissance et emploi, et continuer à privilégier les marchés et la finance au détriment des politiques sociales et d'une action publique forte dans le domaine écologique.

- Poursuivre dans tous les pays la réforme des retraites, les réformes du marché du travail qui ont produit la catastrophe qu'on connaît en France avec la fusion ANPE-Assedic et l'arrêt de l'indemnisation de centaines de milliers de chômeuses et chômeurs. Au lieu de lutter contre le chômage, les licenciements et les fermetures d'entreprises, il s'agit de contraindre les travailleurs à accepter des bas salaires, des contrats précaires ou à temps partiel.

- Aggraver les coupes claires dans les budgets publics de recherche et d'éducation, alors que le partenariat public-privé ne prend le relais que pour valoriser des projets rentables à court terme, et que la gestion entrepreneuriale des universités, productrices de « capital humain », contribue à faire de la connaissance une marchandise comme les autres.

Aujourd'hui, le gouvernement grec, face aux spéculateurs, se voit sommé de mettre sa population au pain sec et à l'eau. Le scénario de sortie de crise proposé par la stratégie Europe 2020 passe nécessairement par la « rigueur budgétaire » : allongement des durées de cotisations pour la retraite, hausse de l'impôt indirect – mais pas sur les entreprises, ce qui risquerait de grever la « compétitivité européenne » chère à la Commission.

Ceux qui dirigent l'Europe imposent de dix ans en dix ans les mêmes orientations, consolidées dans les traités. Ils font miroiter une croissance soutenue dopant l'emploi, mais plongent toujours plus profondément les travailleurs et les sociétés européennes dans le marché mondial, instable et inégalitaire. Loin d'eux l'idée de soumettre ces orientations aux peuples européens, dont la réponse ne ferait guère de doute.

Attac France propose une autre stratégie. *Les objectifs :* accès aux biens communs, accès aux droits fondamentaux pour tous ceux et celles qui vivent en Europe ; sauvegarde des équilibres écologiques en Europe et dans le monde.

Les moyens : la lutte contre les inégalités, notamment par un droit au revenu pour tous et toutes et l'instauration d'un revenu maximum ; une politique fiscale européenne comprenant une taxation des transactions financières ; un budget européen fortement rehaussé ; la mise sous tutelle de la finance et la soumission de la Banque centrale européenne au pouvoir politique démocratique ; la renégociation des traités de libre-échange avec les pays du Sud, la reconnaissance de la souveraineté alimentaire et la mise en oeuvre de politiques de transition écologique et sociale (abandon progressif des énergies fossiles, relocalisation des économies, soutien aux agricultures durables...).

L'Europe : un lieu de coordination de nos combats, de nos exigences et de nos revendications. C'est le sens que nous donnons à notre participation aux initiatives comme celle de Printemps 2010 qui se tient à Bruxelles en même temps que le sommet des 25 et 26 mars.

Des étrangers décidément indésirables

Sous couvert de conformer le droit français des étrangers à trois directives européennes, le gouvernement a adopté le 31 mars 2010 un nouveau « projet de loi relatif à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité » (le sixième depuis 2002).

Derrière la technicité du texte se cachent des dispositions qui portent une atteinte grave aux droits des migrants.

Du seul fait de leur arrivée, les étrangers dépourvus de documents, même demandeurs d'asile, se trouveront ipso facto en zone d'attente, c'est-à-dire enfermés et privés de l'essentiel de leurs droits.

La création de l'« interdiction de retour », qui pourra frapper tout étranger en situation irrégulière, institue un véritable bannissement des territoires français et européen. Conjointes de Français, travailleurs, résidents en France depuis de longues années y seront exposés.

En portant la durée de la rétention à 45 jours, en repoussant l'intervention du juge des libertés, en réduisant son pouvoir de contrôle, le gouvernement banalise l'enfermement des étrangers et organise l'impunité de l'administration.

De multiples obstacles réduisent le droit d'asile à une peau de chagrin. De plus en plus de persécutés en quête de la protection de la France verront leur demande examinée de manière expéditive.

Ainsi, avec ce projet, le gouvernement tourne-t-il le dos à la devise de la République...

Communiqué du 1er avril 2010. Premiers signataires : ACAT-France, Amnesty International (France), Les Amoureux au banc public, ATTAC, Avocats pour la défense des droits des étrangers, ANAFE, association Primo Levi, C'SUR, FASTI, FSU, Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives, GISTI, la Belle Etoile, la Cimade, LDH, MRAP, RESF, Réseau chrétien – Immigrés, Résistance à la délation, Secours catholique, Fédération SUD Education, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, UNEF, UNSA Santé Oise...

A propos des expulsions locatives. Un communiqué de **Marie-Hélène Amiable**, Maire de Bagneux, Députée des Hauts de Seine

« Le 11 mars dernier, je signais un arrêté déclarant “ la Ville de Bagneux, zone de protection des locataires en difficultés économiques » et interdisant, sur le territoire de la commune, les expulsions locatives « fondées sur des raisons économiques ou en raison des effets de l'insécurité sociale ”.

Quinze jours après, sans surprise, le Préfet des Hauts de Seine me notifie sa décision de le déférer afin de le suspendre puis de l'annuler. Une réactivité exemplaire que j'aimerais voir appliquée à d'autres décisions visant à lutter contre les injustices et les inégalités dans notre pays.

Alors que des millions de familles vivent déjà sans logement ou dans des conditions indignes, le Gouvernement se refuse toujours de prendre la décision d'un moratoire des expulsions afin que les personnes et les familles en difficulté puissent garder leur toit !

A Bagneux, 124 familles sont, aujourd'hui, menacées d'expulsion, dont 33 pour lesquelles le concours de la force publique a été accepté.

Monsieur Guy Collet, Maire-Adjoint au Logement se rendra en mon nom, ce mercredi 31 mars au tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Je reste déterminée avec la Municipalité à protéger celles et ceux qui sont déjà durement touchés par le contexte économique et social de notre pays qui ne fait que s'aggraver ».

Appel pour l'école publique

Grâce à votre engagement, l'Appel pour l'Ecole publique vient de franchir le cap des 100 000 signatures. C'est en soi un véritable événement. Toutes les organisations(*) qui soutiennent cette initiative, vous remercient pour votre engagement.

Cette campagne qui a démarré il y a moins de trois mois, se poursuit jusqu'au 19 juin. Avec votre appui, nous pouvons, d'ici là, atteindre et dépasser les 150 000 signatures.

Si chacun d'entre nous obtient quelques signatures supplémentaires, c'est chose faite !

C'est pourquoi nous vous invitons : - à envoyer ou renvoyer le lien de la pétition à tous vos proches, vos amis ou vos collègues : <http://www.appelpourlecolepublique.fr/>.

- à inviter une personne à signer en utilisant ce lien : <http://www.appelpourlecolepublique.fr/transf.php>

- à télécharger la pétition pour l'imprimer et la faire signer autour de vous.

Enfin, des initiatives militantes de signatures « papier » vont avoir lieu : avec en point d'orgue, du 1er au 15 mai, les 15 jours pour « faire le printemps de l'Ecole Publique ». Durant cette période, dans les départements, des campagnes de signatures « publiques », vont se tenir lors des manifestations du 1er mai, puis sur les marchés et les places publiques.

Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à prendre contact avec l'organisation signataire de votre choix (*).

Pour l'ensemble des organisations nationales signataires :

(*) DDEN, FCPE, SE-UNSA, UNL, UNEF, UNSA-EDUCATION, FERC CGT, SNETAA EIL, FGR-FP, CGT EDUC ACTION, SUD EDUCATION, FAEN, ADLPF (ASSOCIATION DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE), A ET I, SNPDEN, SNIES, UNSA, SNPTES, SUPRECHERCHE, CNAFAL, ANATEEP, UFAL, SIEN, UNSA LABOS EDUCATION, SNCL

Commentaires sur le film : « il va pleuvoir sur Conakry », par Eric Colas. Encore une très belle soirée hier soir [à Clamart, le 10 mars NDLR] avec le collectif Multi-Association de Solidarité Internationale ! Le film était extrêmement intéressant !! Et correspondait à ce que nous attendions : un film fait par un Africain et qui parle de l'Afrique d'aujourd'hui prise dans ses difficultés. La pluie qui ne vient pas est l'occasion de mettre en tension les lieux de pouvoir journalistique, médiatique, religieux, politique et par un abord subtil les ravages des multinationales et de la corruption. L'autre sujet du film aborde les rapports de domination, dans les rapports entre les hommes et les femmes, la place des aînés, la perpétuation de la tradition, l'aspiration à la liberté de la jeunesse. Et qui nous relance dans une dramaturgie bouleversante au moment de la constitution d'un couple et de la naissance de leur enfant, refusé car conçu hors de la tradition. Encore merci à Christophe qui a su trouver ce très beau film, à Nathalie qui a oeuvré au sein du collectif en représentant notre groupe et à Bernard qui fédère le collectif MASI.

Fret ferroviaire : le Grenelle de l'Environnement aux oubliettes, les gaz à effet de serre plébiscités !

Communiqué du Réseau Action Climat France, Agir Pour l'Environnement, WWF, les Amis de la Terre, la FNAUT, France Nature Environnement, le Comité de Liaison Energies Renouvelables, les Fédérations CGT et UNSA des Cheminots, la FGTE – CFDT, l'UIT CGT. (22 mars 2010)

« Schéma directeur **pour un nouveau transport écologique de transport** », c'est le titre du nouveau plan Fret SNCF. En quoi ce schéma est-il **écologique** lorsque, aujourd'hui, l'entreprise publique se fixe un objectif de réduction des trafics, abandonne la desserte de plusieurs territoires, se sépare de moyens humains et matériels (locomotives, wagons, installations...).

Ce n'est pas un **objectif** de croissance de la part modale ferroviaire qui est mis en œuvre, contrairement aux engagements du Grenelle, mais **de pertes de parts de marché**. Et cela va s'accroître avec l'abandon programmé de 60% de l'activité wagons isolés par la SNCF. De plus en plus se font sentir des propos de dirigeants de fret SNCF stigmatisant le Grenelle de l'environnement qu'ils prétendent être une scène de théâtre incompatible avec le business.

Ce nouveau plan se traduit sur le terrain par l'accélération avérée de la casse du réseau de messagerie ferroviaire SNCF qui organise le transport de wagons isolés. Cette activité permet d'assurer par rail le transport de lots de wagons issus de flux diffus. Son abandon, du fait du report modal sur le transport routier et les poids lourds, va provoquer des rejets supplémentaires de gaz à effet de serre de l'ordre de 300 000 tonnes éq CO₂/an selon une étude « Carbone 4 » [réalisée en septembre 2009 par le Cabinet «Carbone 4» (Jean-Marc JANCOVICI) et présentée au Comité stratégique fret SNCF le 15 janvier 2010] commanditée par la SNCF. C'est un contresens absolu avec les objectifs du Grenelle de l'environnement.

De surcroît, les conséquences sociales, en emplois et en perte de savoir-faire seraient considérables, et l'abandon d'installations et d'infrastructures va rendre la situation irréversible.

Les états généraux du transport routier, auxquels participent les chargeurs, doivent aborder la question de la tarification du transport. Le report modal, l'organisation multimodale sont à ce prix, c'est aussi le sens du Grenelle de l'Environnement.

Le Fret ferroviaire de proximité, cette technique du wagon isolé, est stratégique pour relever le défi de la lutte contre le changement climatique et celui de l'aménagement du territoire. S'en désengager pour un opérateur public, comme la SNCF, est absurde et cela constitue une faute lourde pour la France. L'Europe l'a compris, 7 des grands opérateurs ferroviaires s'unissent pour construire un projet de nouveau modèle économique dans ce domaine, la SNCF s'y refuse. Cette coopération (nommée X Rail) va être influente dans 11 pays. La France, avec la SNCF, aurait-elle raison contre tous en restant à l'écart ? C'est impensable !

L'étude « Carbone 4 », soigneusement dissimulée, propose pourtant un scénario alternatif, sans casse du wagon isolé, qui soit écologiquement viable, socialement acceptable et économiquement efficace. Ce scénario suggère de « maintenir un portefeuille large d'offres de fret prémuni d'évolutions socio-économiques imprévisibles. » et de « Garder la messagerie et bénéficier d'une spécificité française du réseau maillé fin ... »

Le gouvernement, engagé par l'objectif du Grenelle de l'Environnement, désormais force de loi, à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de 20% d'ici 2020 dans le secteur des transports (soit le retour à la situation de 1990), ne peut ignorer cette situation. Pour notre part, cet objectif n'est pas renégociable.

Nous réaffirmons que les effets bénéfiques à long terme du plan ferroviaire d'avenir (combiné, autoroute ferroviaire...) ne doivent pas être anéantis par l'abandon du fret de proximité. Il y a deux choses différentes. Seule l'addition plan fret d'avenir et wagon isolé en proximité peut permettre de relever le défi du report modal. L'option, cautionnée par le gouvernement, sur laquelle s'obstine la SNCF, provoquera d'ici à 2020 une émission supplémentaire de 3 millions de tonnes équivalent CO₂, et encore sous réserve que le plan d'avenir réussisse. Ce n'est pas acceptable !

La France, qui sur la scène internationale prétend devenir la meilleure élève en matière d'environnement, ne peut pas continuer sur cette voie.

Il faut donc revoir d'urgence la copie du plan fret SNCF, en réaffirmant l'intérêt de la SNCF, seule à même d'assurer un maillage du réseau, pour le wagon isolé et en organisant une complémentarité avec les opérateurs de fret de proximité (OFP) à positionner sur les créneaux où la SNCF est absente pour activer concrètement un report modal. Ces OFP ne doivent pas être des low cost contournant les standards sociaux, environnementaux et de sécurité actuels par dumping. En l'absence de cette synergie, ce sera l'échec assuré avec, en plus, 8000 emplois SNCF bradés.

Nous réclamons : le respect des objectifs de réduction de gaz à effet de serre du secteur des transports, inscrits dans la loi Grenelle ; un moratoire immédiat sur la partie « wagon isolé » du plan Fret SNCF/Gouvernement ; la transparence et un débat public objectif, notamment sur les conséquences en terme d'émissions de GES, la mise à disposition et l'approfondissement des études « carbone » ; la préservation des installations ferroviaires en situation de réutilisation, afin d'être capable de disposer d'alternative à la route en réponse aux changements de comportement demandés aux chargeurs ; l'examen d'organisations nouvelles de la production SNCF en proximité, spécialement adaptées et en coopération avec les opérateurs nouveaux pour, ensemble, donner de la pertinence économique aux convois. Sur ces bases, nous appelons à un véritable débat public associant élus et citoyens, professionnels et utilisateurs du rail, militants salariés et associatifs. Cette mobilisation est essentielle pour construire un avenir durable.

Agenda

du 1^{er} au 18 avril **La Plaine Saint Denis « Barricade », spectacle de la Compagnie Jolie Môme**

du jeudi au samedi : **20h30** Dimanche : **16h** **La Belle Etoile, 14 rue Saint-Just, La Plaine, Saint-Denis**, M° Porte de La Chapelle ou Rer B La Plaine Stade de France, Bus 153-302 arrêt Eglise de La Plaine Tarifs 18 et 10 euros Réservations nécessaires au 01 49 98 39 20 Restauration légère sur place. www.cie-joliemome.org

La compagnie Jolie Môme reprend son spectacle sur **La Commune de Paris**.

Créé en 1999 au Théâtre de l'Épée de Bois, à la Cartoucherie, nous le rejoignons à La Belle Etoile à Saint-Denis, pour vous qui nous avez découvert récemment, pour vous qui l'avez aimé et souhaitez le partager avec vos amis, vos collègues, vos camarades, pour tous ceux qui pensent que la Commune est pleine d'enseignements et trop peu enseignée, pour tous ceux qui pensent que le théâtre peut-être vivant, indépendant, contestataire voire séditionnaire mais aussi tendre et fraternel...

La compagnie Jolie Môme est accueillie à La Belle Etoile par la ville de Saint-Denis et soutenue par le Conseil régional Ile de France

- 6 avril** **Paris 12^{ème}** projection/débat autour du film « **Cheminots** », organisée par Vidéadoc et la Mairie du 12^{ème} arr. de Parisfilm de **Luc Joulé** et **Sébastien Jousse** (2009, 80 mn.) à **20H30 à l'Espace Reuilly**, 21, rue Henard 75012 Paris (métro Montgallet, ligne 8 ou Reuilly-Diderot, ligne 1) Présentation du **débat : La fin du service public ?**
En 2010, l'ouverture de la SNCF à la concurrence pour les voyageurs parachève le processus de libéralisation commencé avec la « réforme ferroviaire » de 1997, qui a séparé la gestion du réseau ferré (confié à Réseau Ferré de France) de celle des services de transport. La direction de la SNCF a ensuite découpé ces derniers en branches distinctes, désormais gérées selon des critères strictement financiers. Ce processus, qui vise à permettre aux intérêts privés de capter les profits des secteurs bénéficiaires de l'exploitation ferroviaire, a des effets dévastateurs : démantèlement des organisations, des statuts et des collectifs de travail, mise en danger de l'efficacité et de la sécurité du système ferroviaire, généralisation de la maltraitance sociale, abandon des trafics les moins rentables et hausse des tarifs pour les usagers devenus « clients ». Parce qu'elle façonne notre environnement et conditionne notre liberté de circulation, la question des transports mérite d'être placée au centre du débat public : comment garantir l'accès de tous à la mobilité mais aussi échapper au despotisme de la vitesse et du productivisme ? Quelle politique des transports pour quelle société ?
Invité : Philippe MUHLSTEIN, Ingénieur et syndicaliste à Sud-Rail, membre du Conseil scientifique d'Attac. Débat animé par Frédéric Goldbronn, directeur de l'association Vidéadoc et réalisateur. En présence de Sébastien Jousse, co-réalisateur du film et de cheminots parisiens. **Soirée organisée en partenariat avec Le Monde diplomatique.** Entrée gratuite.
- 8 avril** **Clamart** Ciné-débat « **Le temps de grâces** », film de **Dominique Marchais**
20h30 au cinéma Jeanne Moreau projection suivie d'un débat avec le réalisateur <http://attac92clamart.free.fr/autre/spip.php?article338>
Au fil des interviews d'agriculteurs, d'ingénieurs, de chercheurs, ... le film suit le cheminement des questions qui en amènent d'autres et qui sont toutes liées entre elles : on ne peut traiter l'une sans considérer les autres. Le problème est global.
Le film est pédagogique par son retour sur l'histoire de l'agriculture depuis l'après-guerre et l'explication de ce que ces évolutions ont produit au cours des décennies, en évitant l'écueil du procès en modernité : la mécanisation et l'industrialisation ont été un grand soulagement pour les paysans des années 50, mais aujourd'hui les sous-sols sont détruits.
Ce film touche à la question de l'Utopie. L'utopie d'une agriculture industrielle dont on ne peut que constater l'échec et l'utopie de l'avenir qui souhaitons le, nous ouvre d'autres perspectives.
Bonus 1 : on peut substituer au mot "agriculture", d'autres mots qui ont eu un devenir similaire. Par exemple, culture.
Bonus 2 : ce film sera projeté à Clamart pendant toute la semaine du 7 au 13 avril (mais le débat avec le réalisateur ne sera que le 8 avril !!!). Toujours à Clamart, "Solutions globales, pour un désordre global" de Coline Serreau du 28 avril au 4 mai (à Malakoff, débat avec Coline Serreau le jeudi 6 mai).
- 8 avril** **Sèvres** "**Agis avant tes 18 ans**"
Le collectif "Refusons l'inacceptable", le RESF, la FCPE, l'ASTI et la LDH présentent : "**Invitation à quitter la France**", film documentaire de **Marion Stalens**. Film suivi d'une animation-débat avec **Mylène Stambouli**, avocate, membre de la Ligue des Droits de l'Homme et **Armelle Gardien**, du Réseau Éducation Sans Frontières. Musique avec "**The aquatics**" en version acoustique, buffet.
de 18h à 22h, salle Jupiter à la Maison des Associations à Sèvres. Ouvert à tous.
Rachelle est camerounaise. Ivan est colombien, élèves de terminale au Lycée Jules Ferry à Paris. Le jour de leurs dix-huit ans, alors qu'ils s'apprentent à passer leur bac, ils reçoivent des autorités préfectorales une « Invitation à quitter le territoire français » et deviennent du jour au lendemain des « sans papiers » passibles d'expulsion. Amis, professeurs et parents d'élèves se mobilisent autour d'eux pour faire face à cette menace.
- 8 avril** **Paris 14^{ème}** **L'Amérique latine, exemple d'un socialisme du XXI^{ème} siècle ?**
réunion débat avec **Maurice Lemoine**, rédacteur en chef de *Monde Diplomatique*, auteur de *Les cent portes de l'Amérique latine*, de *Chavez présidente*
réunion publique organisée par la Fédération de Paris du Mouvement politique d'éducation populaire (M'PEP)
20 h, FIAP, salle Berlin, 30 rue Cabanis, 75014 Paris (métro Glacière)
- 9 avril** **Antony** **L'inquiétant projet d'une société de surveillance**,
réunion-débat organisée par La Ligue des Droits de l'Homme, avec **Serge Portelli**, Magistrat, vice-Président du Tribunal de Paris, et **Jean-Claude Vitran**, animateur du groupe de travail Libertés et technologies de l'information et de la communication à la LDH
20 h Salle Petresco, cour du cinéma Le Select, 10, avenue de la Division Leclerc, Antony RER B station Antony, bus RATP 196,197, 396 Le tout pénal, le détournement de la police au mépris de nos libertés, c'est la société de l'enfermement et de l'arbitraire. Avec la surveillance généralisée, c'est la société du chacun pour soi, du fichage et du soupçon, du tous contre tous.
- 10 avril** **Paris 4^{ème}** **Rassemblement : Appel à la mobilisation des Haïtiens de France et de leurs amis**
Ayisyen an Frans ak Zanmi nou yo, leve Kanpe !
15H précises Place de l'Hôtel de Ville
Trois mois après le séisme, où sont passées les promesses d'aide et d'accueil du gouvernement français ? De nombreuses familles haïtiennes se voient refuser l'accueil en France de leurs enfants et de leurs proches ; les reconduites à la frontière ne sont pas supprimées ; les régularisations ne sont pas facilitées.
Il est urgent de prendre en compte la situation des Haïtiens en France ! Permettre aux Haïtiens de vivre dans la dignité, leur garantir le droit à une vie familiale normale, avec tous les proches qui le souhaitent, donner à tous le droit aux études, au travail et au séjour : c'est aussi de cette façon que nous aiderons Haïti et ses ressortissants à surmonter l'épreuve sans créer de nouvelles angoisses.

Mobilisons-nous pour que soit accordé aux Haitiens un titre de séjour avec autorisation de travail ; que soient facilités les rapprochements et le regroupement des familles en France ; que soient supprimées les exigences irréalisables en matière de documents d'état-civil. Voir le tract en pdf avec ses 1ers signataires à la date du 2/4.

http://www.migrantsoutremer.org/IMG/pdf/rassemblement_Haiti_-_10_avril_2010.pdf

- 10-15 avril Vanves Festival de films environnementaux**
au théâtre du Lycée Michelet, et au Cinéma de Vanves (pour la séance du mardi 13 avril).
Toutes les projections sont libres, gratuites et suivies d'un débat avec : réalisateur ou réalisatrice, des personnes ayant assisté à la réalisation du film ou des personnes extérieures.
Sam. 10 avril, 14h30: Microcosmos : le peuple de l'herbe, de Claude Nuridsany et Marie Pérennou (1996) 75'
Sam. 10 avril, 16h30: Parc du lycée Michelet - Visite du rucher et du potager pédagogique
Sam. 10 avril, 17h30: Théâtre du lycée Michelet : Un avenir... à quel prix ? de David Martin (2009) – 52' (*documentaire présenté au sommet de Copenhague*)
Sam. 10 avril, 20h30 au Théâtre du lycée Michelet : Solutions locales pour un désordre global de Coline Serreau (2010) – 115 minutes
Mar. 13 avril, 20h30, Cinéma Municipal de Vanves : Le temps des Grâces, de Dominique Marchais (2009) 123'
Mer. 14 avril, 20h30 au Théâtre du lycée Michelet : Déchets à ménager, de Cécile Coureau (2007) – 52'
Jeu. 15 avril, 20h30 au Théâtre du lycée Michelet : Se déplacer en 2040 de Philippe Baron (2008) – 52' (*Prix des lycéens au Festival Pariscience 2009*)
- 14 avril Antony Retraites, les vrais enjeux pour un vrai débat !**
réunion-débat ATTAC 92 « C.A.B.Le.S » avec **Pierre Khalfa**, du conseil scientifique d'ATTAC
20 H 30 salle François Molé, place Firmin Gémier RER station Antony
Au prétexte d'assurer le financement des retraites, toutes les réformes menées depuis 1993 ont abouti à une baisse importante du niveau des pensions. Le gouvernement veut aller encore plus loin et veut remettre en cause le droit à la retraite à 60 ans et augmenter encore la durée de cotisations, donc abaisser encore le montant des retraites.
- 21 Avril Colombes Les paradis fiscaux ?, réunion-débat avec Gérard Gourguechon**
Contact: Attac Colombes: 0147811155, bkervella@orange.fr
- 6 mai Montrouge Droit du travail**, Réunion-débat avec une inspectrice du travail
20 H 30, Maison des Associations (salle 15), 105, avenue Aristide Briand, métro porte d'Orléans.

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: 6, rue Ledru-Rollin 92150 Suresnes. attac92@attac.org

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (Jean-Louis Montel) (web.attac92@attac.org)

Président d'ATTAC 92 :

Eric Colas president.attac92@attac92.org

Secrétaire :

Michel Fenayon secretaire.attac92@attac92.org

Vice-secrétaire :

Sophie Maloberti

Trésorier :

Hubert Guérinet

CNCL Attac Ile-de-France :

Cécile Ganeval

Groupe communication :

Hubert Guérinet, Christian Hamon, Cyril Pocréaux

Fichier :

Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local :

Jean-Paul Allétru cel.attac92@attac.org

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux

Asnières : Guy Rodary

Clamart : Eric Colas

Antony : Cécile Ganeval; François Tonnerieux

Colombes : Bernard Kervella

Fontenay : Hélène Héryn

Rueil-Malmaison : Cyril Pocréaux

Clichy : Jean Quebec

Courbevoie : Annie Reynaud

Montrouge : Jean-Paul Allétru; Catherine Sindicas; Marjorie Gaudemer

Manifestez votre soutien aux idées d'Attac. L'adhésion à l'Association Attac représente un geste important d'engagement et de soutien, quel que soit par ailleurs le temps ou l'énergie que l'on puisse y consacrer. Adhérer, c'est déjà agir !

Bulletin d'adhésion 2010

NOM (en capitales) :PRENOM : Homme / Femme (rayer la mention inutile)

Date de naissance :Profession :

Adresse :Code postal :Ville :Pays : Téléphone fixe :
..... Mobile :

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2010 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association. je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) : par chèque bancaire ou postal
par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :
signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex - France

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'attac 6, rue Ledru-Rollin – 92150 Suresnes Responsable de la publication : Eric Colas (president.attac92@attac.org)